

Séance du mercredi 03 février 2021

~~~~~

L'an deux mille vingt et un, le trois février, à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Migron sous la présidence de Monsieur Alain POTTIER, Président ; d'après les convocations en date du 27 janvier 2021.

## Présents :

Délégués de Migron : MM. POTTIER Alain et Mme POTTIER Agnès

Délégués du Seure : Mme CHURLAUD Sylvie, MM. CHASSERIEAU Philippe et ROUDIER Patrick.

Délégués de Villars les Bois : MM. BARUSSEAU Fabrice et FAYS Dominique

Absents excusés : MM. BUINIER Eric et CHALIFOUR Robert.

*En raison des consignes sanitaires appliquées dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, qui imposent un nombre limité de participants, les délégués sans voix délibérative ont été invités à ne pas assister à cette rencontre : MM. HANCOCK Christopher, COUSIN Jean-Noël, FRANÇOIS Damien et CHAGNEAU Louis.*

Monsieur Dominique FAYS a été nommé secrétaire de la séance.

## ===== **Ordre du Jour** =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 06 janvier 2021**
- **Tableau des effectifs**
- **Matériel**
- **Travaux en commun**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 03 décembre 2020**

Monsieur le Président ouvre la séance et soumet le procès-verbal de la réunion du 03 décembre 2020 à l'approbation. Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Tableau des effectifs**

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de cette collectivité. Il appartient donc au Comité Syndical, compte tenu des nécessités des services, de modifier le tableau des emplois pour l'année.

Considérant le tableau des emplois adopté par le Comité Syndical le 30 janvier 2019,

Monsieur le Président propose le tableau des effectifs suivant au 1<sup>er</sup> février 2021 :

| Grades                                                  | TC/<br>TNC | Emploi<br>autorisé | Pourvu   | Non<br>pourvu |
|---------------------------------------------------------|------------|--------------------|----------|---------------|
| Adjoint administratif principal 2 <sup>ème</sup> classe | TNC        | 1                  | 1        | 0             |
| Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe | TNC        | 1                  | 1        | 0             |
| Adjoint administratif principal 1 <sup>ère</sup> classe | TC         | 1                  | 1        | 0             |
| Rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe             | TC         | 1                  | 1        | 0             |
| Adjoint technique territorial                           | TC         | 3                  | 2        | 1             |
| Adjoint technique principal 1 <sup>ère</sup> classe     | TC         | 1                  | 1        | 0             |
| <b>Total</b>                                            |            | <b>8</b>           | <b>7</b> | <b>1</b>      |

Le Comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents, le tableau des effectifs présenté répertoriant 8 postes dont 7 pourvus et 1 à pourvoir.

Monsieur le Président informe l'assemblée que Monsieur William TROCHUT, en disponibilité depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2020 pour création d'entreprise a demandé sa démission au 1<sup>er</sup> février 2021. Il a accepté cette démission. Monsieur TROCHUT ne fait donc plus partie des effectifs du SIVOM depuis cette date.

### **3- Matériel**

#### **\* Tracto-pelle Volvo**

Monsieur le Président indique qu'un flexible a été changé.

Les axes de la rétro sont à remplacer. Monsieur CHASSERIEAU s'occupe de demander un devis des pièces et de récupérer la procédure de remplacement.

#### **\* Nacelle**

Le distributeur a été changé.

#### **\* Tondeurs Kubota**

- Le tondeur de Villars les Bois est toujours en réparation aux Ets TARDY. Monsieur Fabrice BARUSSEAU indique qu'il a échangé avec le commercial, Monsieur TONICELLO. Ce dernier lui a promis une réparation sérieuse avant mars.

- Les trois tondeurs seront révisés par les ateliers TARDY avant le début de la saison des tontes suivant le devis. Monsieur Patrick ROUDIER demande à voir le devis pour savoir ce qu'il est prévu de faire comme travaux. Il lui sera fait suivre par mail.

#### **\* Epareuse (broyeur à bras) SMA**

SMA n'a pas encore validé les soudures effectuées par les Ets THOUARD. Monsieur Philippe CHASSERIEAU les relance.

\* Monsieur le président donne lecture du tableau de suivi d'entretien du matériel. Certaines factures ne comportant pas de précision sur le matériel qui a été dépanné ou à quel outil sont destinées les pièces commandées, il est difficile de faire un état précis.

Monsieur Philippe CHASSERIEAU rappelle qu'il faut impérativement rappeler la consigne aux fournisseurs et aux agents qu'il doit être obligatoirement renseigner le matériel et le nom de la personne qui passe la commande sur la facture avec menace de ne pas régler la facture le cas contraire.

### **4- Travaux en commun**

#### **\* pose de bordures (double-revers)**

- sur Villars les Bois : en cours. Le calendrier de réalisation a été perturbé la météo.

- Migron : toujours prévus début mars

- Monsieur Patrick ROUDIER demande quelles communes sont intéressées par le débarnage. Les trois communes auraient plusieurs kilomètres d'accotement à faire réaliser.

Est-ce qu'il existe un autre prestataire dans le secteur ?

### **5- Questions diverses**

Monsieur le Président informe que Monsieur Jean-Paul MICHAUD et Monsieur Frédéric DUPOUTS ont été identifiés comme « cas contact » dans le cadre de la lutte contre la pandémie de COVID-19. Aussi, ils sont placés en Autorisation Spéciale d'Absence à partir de jeudi 04 février dans l'attente de la réalisation du test et du résultat.

Les agents sont dotés de masques conformes, de gel hydroalcoolique et doivent appliquer les gestes

barrières quand ils sont amenés à travailler ensemble ou en cas de contact avec les élus et administrés.

- Monsieur le Président indique que l'APAVE propose la formation CACES de Monsieur Jean-Paul MICHAUD pour les 14 et 15 avril prochains.

- Monsieur Dominique FAYS, se fait l'écho de Monsieur Frédéric DUPOUTS qui demande que les heures supplémentaires soient majorées de 25% si elles sont récupérées. Il faut rechercher ce qui avait été décidé par le comité syndical dans le courant de l'année 2020 et vérifier la législation en vigueur. Cette question sera mise à l'ordre du jour d'une prochaine réunion.

Le prochain comité syndical est prévu le mercredi 03 mars 2021 à 19h00 à la mairie de Le Seure.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h10 et ont signé au registre les membres présents.*